Mardi 24 juin 2014 Communiqué de presse

François Kalfon, secrétaire national au travail, à l'emploi à la formation professionnelle et au dialogue social

Plan pour l'emploi des seniors : on ne lâche rien

Le nouveau plan pour l'emploi des seniors a été présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social lundi 23 juin. Ce projet traduit l'engagement d'aller encore plus fort dans la lutte contre le chômage des seniors. Les connaissances et le savoir-faire de cette génération ne peuvent passer par pertes et profits, il fallait un engagement supplémentaire.

Aujourd'hui, dans le cadre du « Contrat de génération », les entreprises perçoivent 2000 euros pour le maintien en activité d'un senior (plus de 57 ans), à la condition de recruter un jeune (moins de 26 ans) en CDI, pour lequel ils reçoivent 2000 euros supplémentaires. Avec ce plan, l'employeur pourrait donc bénéficier de 6000 euros d'aides (4000 pour le senior et 2.000 pour le jeune). En outre, 80000 chômeurs de longue durée supplémentaires bénéficieront d'un accompagnement par Pôle emploi renforcé. Faire de l'alternance, en adaptant le contrat de professionnalisation, en améliorant la rémunération et en définissant des formations adaptées, un outil de lutte contre le chômage des seniors est la seconde voie ouverte par le ministre du travail.

Le Parti socialiste se félicite de cette initiative. Il veillera cependant à ce que les entreprises, au regard des efforts produits par les citoyens et le gouvernement, prennent elles aussi toutes leurs responsabilités dans cette nouvelle stratégie, en particulier au cours des discussions de branches qui doivent se tenir dans la cadre du Pacte de responsabilité et lors de la conférence sociale des 7 et 8 juillet prochains.